



INFORMATION AUX PARENTS

En raison de l'application des directives du plan VIGIPRATE et des directives « rentrée 2016 » depuis les attentats de Nice, le pôle jeunesse ainsi que son accès est fermé au public les mercredis et vendredis après-midi. La protection physique de cet établissement d'accueil de jeunes enfants est ainsi accentuée lorsque les enfants sont présents l'après-midi sur le site.

D'autres mesures ont également été mises en place :

- pose de barrières fixes devant l'établissement
- mise en place d'une porte avec visiophone pour sécuriser l'accès les matins et les soirs lorsque les parents amènent ou viennent rechercher leur(s) enfant(s).

La vigilance de tous, y compris de la part des parents d'élèves, est indispensable : Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect.

Le Maire
Conseillère Départementale
JEROME DIETRERA
Bernadette VIGNON